



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le mardi, 23 août 2022
à 18h30**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Retour sur les résolutions et règlements non approuvés par la mairesse**
- 4. Retour sur la période de questions de la dernière séance**
- 5. Procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 juillet 2022.
- 6. Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 6.1 Octroi de l'aide financière du programme d'appui aux entreprises commerciales du Vieux-Saint-Jean (SD-2022-0652);
 - 6.2 Remerciements à madame Dominique Lachapelle pour sa carrière au sein du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (SD-2022-0663);
 - 6.3 Mot de bienvenue à madame Marie-Claude Huberdeau pour sa nomination au poste de directrice générale au Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (SD-2022-0667);
 - 6.4 Mot de bienvenue à madame Carole Cardinal pour sa nomination au poste de directrice générale chez NexDev (SD-2022-0665);
 - 6.5 Mandat pour la publication d'un avis de contamination sur les lots 3 423 804 et 3 267 622 du cadastre du Québec (SD-2022-0656);
 - 6.6 Renonciation partielle de servitude – lot 3 421 519 du cadastre du Québec - rue Trotter (SD-2022-0682);

- 6.7 Modification de l'entente avec « Rues Principales Saint-Jean-sur-Richelieu inc. » (SD-2022-0631);
- 6.8 Abrogation de la résolution n° CM-20220712-12.2 (SD-2022-0633);
- 6.9 Nomination des membres du Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (SD-2022-0728).

7. Finances municipales

- 7.1 Ratification des listes des comptes à payer et d'opérations bancaires;
- 7.2 Approbation du montant total de financement de projets pour la réserve financière – Plan de conservation PTI 2023 (SD-2022-0621);
- 7.3 Emprunt au fonds de roulement pour financer divers projets (SD-2022-0620).

8. Ressources humaines

- 8.1 Adoption d'un nouvel organigramme pour les services de la Ville suivants:
 - 8.1.1 Adoption du nouvel organigramme du Service de sécurité incendie (SD-2022-0642);
 - 8.1.2 Adoption du nouvel organigramme du Service des finances (SD-2022-0668);
 - 8.1.3 Adoption du nouvel organigramme du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable (SD-2022-0640);
 - 8.1.4 Adoption d'un nouvel organigramme du Service de police (SD-2022-0647).
- 8.2 Fin d'emploi de l'employé n° 72364 (SD-2022-0707);
- 8.3 Affectation temporaire en fonction supérieure de monsieur Olivier Yvetot au poste de « Chef de division prévention » du Service de sécurité incendie (SD-2022-0627);
- 8.4 Affectation temporaire en fonction supérieure de monsieur Simon Guillemette au poste de « Chef de division - Urbanisme et grands projets » du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable (SD-2022-0680);
- 8.5 Affectation temporaire en fonction supérieure de monsieur Alexandre Hamelin au poste de « Chef de division - Permis et inspections » du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable (SD-2022-0681);
- 8.6 Affectation temporaire en fonction supérieure de madame Julie Lafrance au poste de « Directeur » du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable (SD-2022-0602);
- 8.7 Affectation temporaire en fonction supérieure de madame Nancy Ferland au poste de « Directeur adjoint et trésorier adjoint » du Service des finances (SD-2022-0669);
- 8.8 Rejet des soumissions suite à l'appel d'offres SA-1341-AD-22-P - Service de programme d'aide aux employés (2022-2025) (SD-2022-0698);

- 8.9 Nomination de Yannick Albert au poste de Chef de division – Gestion et planification des biens immobiliers du Service des travaux publics (SD-2022-0690);
- 8.10 Affectation temporaire en fonction supérieure de madame Ève Fréchette au poste de « Directeur adjoint » du Service de la culture, du développement social et du loisir (SD-2022-0617);
- 8.11 Ajout de la journée du 30 septembre comme « Journée nationale de la vérité et de la réconciliation » à la liste des congés fériés prévus aux conventions collectives et protocoles éligibles (SD-2022-0725);
- 8.12 Règlement du grief – BUR-2021-010 (SD-2022-0723);

9. Culture, développement social et loisir

- 9.1 Appel d'offres – SA-410-LO-22-P – Travaux d'aménagement au Parc Icare (SD-2022-0657);
- 9.2 Bilan des mesures 2021 pour la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées (SD-2022-0518);
- 9.3 Modification au bail emphytéotique avec l'organisme Actions Dépendances pour la Maison Bouthillier (SD-2022-0664);
- 9.4 Signature d'un protocole d'entente avec l'Agence Parcs Canada pour la bonification des aménagements du Lieu historique national du Canal-de-Chambly (SD-2022-0678);
- 9.5 Signature d'une entente avec l'organisme « Boulodrome des Deux Rives » pour un mandat de gestion des activités de loisir de la pétanque intérieure. (SD-2022-0655);
- 9.6 Signature d'une entente - Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH-1) 2022-2023 (SD-2022-0654);
- 9.7 Signature d'une entente avec la « Coopérative de solidarité artistique et culturelle du Haut-Richelieu Art[o] » (SD-2022-0582);
- 9.8 Mise à jour de la politique culturelle municipale de la Ville de Saint-Jean sur-Richelieu (SD-2022-0706).

10. Infrastructures et gestion des eaux

- 10.1 Octroi des contrats suivants:
 - 10.1.1 SA-555-IN-22-P Travaux de construction de trottoirs – rues Plante et Laberge - ING-753-2020-010 (SD-2022-0632);
 - 10.1.2 SA-565-IN-22-P Fourniture et livraison de charbon actif en poudre (2022-2023) - ING-759-2022-008 (SD-2022-0630);
 - 10.1.3 SA-572-IN-22-G Travaux de réfection et de mises aux normes du passage à niveau sur la rue Notre-Dame - ING 752-2017-003 (SD-2022-0676);
 - 10.1.4 SA-569-IN-22-P Fourniture d'équipements de déshydratation de biosolides à la station d'épuration - ING-759-2020-018 (SD-2022-0696);

- 10.1.5 SA-554-IN-22-P Travaux d'installation de divers cabinets d'ouvrages de surverses (SD-2022-0673);
 - 10.1.6 SA-570-IN-22-P Préparation de plans et devis dans le cadre des travaux de réaménagement de la Place publique du Vieux-Saint-Jean (SD-2022-0694);
 - 10.1.7 SA-576-IN-22-P Fourniture et livraison d'un inhibiteur de corrosion (2022-2023) (SD-2022-0691).
- 10.2 Entente de collaboration avec le Canadien Pacifique - Travaux de réfection et de mises aux normes du passage à niveau sur la rue Notre-Dame (SD-2022-0427);
 - 10.3 Convention d'abolition de sifflement de train avec le Canadien Pacifique - Passage à niveau de la rue Deland et du chemin de la Coulée-des-Pères (SD-2022-0683);
 - 10.4 Rejet de l'appel d'offres SA-531-IN-22-I – Services professionnels - Contrôle qualitatif des matériaux – Reconstruction de l'intersection du boulevard du Séminaire Nord / boulevard Saint-Joseph / rue Toupin (SD-2022-0629);
 - 10.5 Rejet de l'appel d'offres - SA-573-IN-22-P - Travaux - Remplacement de la génératrice de l'usine de filtration de la rive Est (2^e publication) (SD-2022-0677);
 - 10.6 Adhésion au regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) – Produits chimique pour le traitement des eaux CHI-20232024 (SD-2022-0695).

11. Toponymie et circulation

12. Travaux publics

- 12.1 Octroi des contrats suivants :
 - 12.1.1 SA-2968-TP-22-P Fourniture et livraison d'un (1) tracteur à trottoir de type chargeur frontal avec équipement de déneigement neuf 2022 ou plus récent (2^{ème} publication) (SD-2022-0641);
 - 12.1.2 SA-2974-TP-22-G Services professionnels en architecture - Réfection de l'édifice de la Place-du-Marché (Musée du Haut-Richelieu) (SD-2022-0658).

13. Sécurité publique

- 13.1 Signature de la convention collective avec l'Association des pompiers de Saint-Jean-sur-Richelieu (SD-2022-0614).

14. Urbanisme

- 14.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure:
- 14.1.1 DDM-2022-5286 Immeuble situé au 1240, rue Roger-Gervais - Implantation d'une piscine creusée en cour avant (SD-2022-0604);
 - 14.1.2 DDM-2021-5049 Immeuble situé au 475, rue de l'Allier – Nombre de cases de stationnement dérogatoire – Excède la superficie maximale (SD-2022-0713).
- 14.2 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel
- 14.2.1 UC-2022-5293 Immeuble situé au 186, rue de la Canadienne - Aménagement d'un logement intergénérationnel (SD-2022-0607).
- 14.3 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 14.3.1 Divers plans d'implantation et d'intégration architecturale:
- 1) PIA-2017-4060 (*retour*) Immeuble situé au 295, boulevard Saint-Luc - Régulariser l'aménagement du site et autoriser l'aménagement d'une cour de jeux (SD-2022-0608);
 - 2) PIA-2022-5266 (*retour*) Immeuble situé au 154, rue Champlain - Remplacement de la brique sur la façade principale (SD-2022-0613);
 - 3) PIA-2022-5277 Immeuble situé au 45, rue Jacques-Cartier Sud - Subdivision du terrain et la construction de trois habitations trifamiliales isolées (SD-2022-0605);
 - 4) PIA-2022-5281 Immeuble situé au 103, rue des Forges - Construction d'une véranda en cour arrière (SD-2022-0603);
 - 5) PIA-2022-5287 Immeuble situé au 57, rue Poissant - Construction d'une résidence unifamiliale isolée (SD-2022-0606);
 - 6) PIA-2022-5320 Immeuble situé au 240, rue Jacques-Cartier Nord - Rénovation d'un bâtiment patrimonial cité (SD-2022-0708);
 - 7) PIA-2022-5306 Immeuble constitué des lots 4 040 876 et 4 040 877 et situé sur les rues Honoré-Mercier et Leclerc - Construction d'une habitation multifamiliale de 21 logements et l'aménagement de terrain (SD-2022-0715);
 - 8) PIA-2018-4372 Immeuble situé au 829-831, rue Honoré-Mercier - Modification du garage ainsi que l'aménagement du terrain (SD-2022-0716);

- 9) PIA-2022-5295 Immeuble situé au 194-196, rue Jacques-Cartier Nord - Rénovation des deux (2) perrons et le retrait des murets en béton sur la façade principale (SD-2022-0717).

14.3.2 PIA-2021-5048 - STA Architectes Inc. – Immeuble situé au 475, rue de l'Allier (SD-2022-0712).

14.4 Adoption du projet des règlements suivants:

14.5 Adoption du premier projet des règlements suivants:

14.6 Adoption du second projet des règlements suivants:

14.6.1 Règlement n° 2123 (SD-2022-0293)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but:

- D'agrandir la zone I-1433, à même une partie de la zone I-1401, afin d'y inclure la totalité du lot 3 478 474 du cadastre du Québec;
- D'autoriser, à même la zone I-1433, les usages appartenant à la sous-classe « Entrepreneurs » du groupe commerce et services (C).

Ces zones sont situées sur la rue Pierre-Caisse, entre la rue Bernier et le boulevard Industriel. »;

14.6.2 Règlement n° 2126 (SD-2022-0567)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone H-1305 à même une partie de la zone H-1306.

Ces zones sont situées du côté sud de la rue Saint-Jacques, entre les rues Lanoue et Victor-Bourgeau ».

14.7 Adoption du premier projet des résolutions suivantes :

14.8 Adoption du second projet des résolutions suivantes :

14.9 Adoption des PPCMOI suivants :

- 14.9.1 PPCMOI-2019-4681 (Lots 6 299 275 et 3 643 311 du cadastre du Québec, boulevard Saint-Luc) (SD-2022-0292);
- 14.9.2 PPCMOI-2022-5226 (Lot 6 408 590 du cadastre du Québec, rue Mignonne) (SD-2022-0279);

14.9.3 PPCMOI-2022-5245 (Lot 4 317 791 du cadastre du Québec, 80, rue de Coulomb) (SD-2022-0406).

14.10 Rejet du PPCMOI-2022-5291 – Immeuble situé au 385, 5^e Avenue – Construction d’une habitation multifamiliale de 35 logements de 4 étages (SD-2022-0609);

14.11 Rejet du PPCMOI-2022-5288 – Immeuble situé sur le lot 6 438 977 cadastre du Québec sur la rue Nadeau – Autoriser l’habitation familiale jumelée (SD-2022-0612).

15. Transport et mobilité urbaine

15.1 Don de titres de transport à la Maison Hina (SD-2022-0622);

15.2 Don de titres de transport au Centre de réadaptation en déficience physique – Installation de Saint-Jean-sur-Richelieu (SD-2022-0623);

15.3 Don de titres de transport à un groupe d’élèves en adaptation scolaire de l’école secondaire Marguerite-Bourgeoys (SD-2022-0592).

16. Avis de motion

16.1 Règlement n° 1900 (SD-2022-0686)

« Règlement établissant les règles de fonctionnement et les conditions d’utilisation de la bibliothèque municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu et abrogeant les règlements n^{os} 1005, 1063 et 1264 »;

16.2 Règlement n° 2108 (SD-2022-0729)

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de vitesse et divers règlements sur les mêmes sujets, tel qu’amendé, afin de diminuer à 30 km/h et à 40 km/h la vitesse de certaines rues »;

16.3 Règlement n° 2127 (SD-2022-0555)

« Règlement établissant le programme municipal d’aide financière « Programme Rénovation Québec – 2022-2023 - Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »;

16.4 Règlement n° 2132 (SD-5312022-0714)

« Règlement n° 2132 modifiant le règlement n° 2047 sur le Comité exécutif de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et abrogeant le règlement n° 0662 ».

17. Règlements

17.1 Règlement n° 2102 (SD-2022-0291)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but de réduire les dimensions minimales prescrites pour un terrain dans les zones H-2594, H-2701, H-2702, H-2705 et H-2762.

Ces zones sont situées de part et d’autre de l’avenue des Pins, entre le boulevard Saint-Luc et la limite administrative de Saint-Jean-sur-Richelieu. »;

17.2 Règlement n° 2110 (SD-2022-0290)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D’agrandir la zone C-2627 à même une partie de la zone H-2595, afin d’y inclure la totalité du lot 3 625 518 du cadastre du Québec;
- D’autoriser, à même la zone C-2627, les usages « Vente au détail d’équipements ou matériaux de plomberie, d’électricité, de chauffage, de ventilation ou de climatisation » et « Vente au détail d’appareils ou accessoires d’éclairage » ;
- De réduire, à l’intérieur de la zone C-2627, la profondeur minimale prescrite pour un terrain.

Ces zones sont situées du côté nord du boulevard Saint-Luc, entre la rue des Trembles et l’avenue des Pins. »;

17.3 Règlement n° 2111 (SD-2022-0326)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de créer la zone H-1496, à même une partie de la zone H-1585, afin d’autoriser la classe d’usages « Trifamiliale » et de prescrire les normes relatives aux terrains et aux bâtiments pour ces usages.

Cette zone est située sur le côté sud de la rue Pilon. »;

17.4 Règlement n° 2113 (SD-2022-0119)

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but d’autoriser, à même la zone H-1683, la classe d’usages « Multifamiliale » d’au plus 4 logements.

La zone H-1683 est située le long de la rue Frontenac entre la rue Bouthillier Nord et la rue Mercier. »;

17.5 Règlement n° 2130 (SD-2022-0535)

« Règlement modifiant le règlement n° 0866, tel que modifié par les règlements n^{os} 1536 et 1646 et relatif à la constitution d’une réserve financière pour la réalisation et le maintien du plan de conservation des milieux naturels ».

18. Correspondance et dépôt de documents au conseil municipal

18.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 août 2022;

18.2 Approbation du règlement suivant par le ministère des Affaires municipales et de l’Habitation:

- Règlement n° 2063: « Règlement autorisant la réalisation de travaux de rénovation du Centre communautaire L’Acadie, décrétant une dépense de 298 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2068: « Règlement retenant les services de professionnels et autorisant le paiement de leurs honoraires pour l’analyse des infrastructures dans les parcs, décrétant une dépense de 225 000 \$ et un emprunt à cette fin »;

- Règlement n° 2069: « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels et autorisant des travaux à l'usine de filtration de la rive ouest, aux réservoirs d'eau potable et pour la protection cathodique du réseau d'aqueduc, décrétant une dépense de 579 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2075: « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis pour le réaménagement de la Place publique du Vieux-Saint-Jean et mise aux normes de la signalisation des traverses piétonnières, décrétant une dépense n'excédant pas 266 000 \$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2096: « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels et travaux d'implantation de cabinets à divers ouvrages de surverse, décrétant une dépense de 255 000\$ et un emprunt à cette fin »;
- Règlement n° 2099: « Règlement autorisant le financement d'honoraires professionnels pour l'élaboration de plans et devis pour la réfection des infrastructures sur une portion de la 7^e Avenue et de la rue Riendeau ainsi que la préparation des documents d'appel d'offres, décrétant une dépense de 124 000 \$ et un emprunt à cette fin ».

- 18.3 Registre cumulatif des achats au 30 juin 2022;
- 18.4 Procès-verbal de correction CM-20220621-12.1.2;
- 18.5 Procès-verbal de correction du règlement n° 2120.

19. Période de questions

20. Période de questions et de communications des membres du conseil municipal au public

21. Levée de la séance